

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 21 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 15/03/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 15/03/2025.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno, Mme GOURIOU Véronique à M. RICHARD Jean-Yves

Excusé(s) : Mme HERMENAULT Aurélie, Mme BLOYET Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : M. GENDRON Bernard

2025/010 – Affectation du résultat d'exploitation - Camping - Exercice 2024

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 440.49€
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00€
c. Résultats antérieurs reportés -	
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	+ 247 543.08€
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+ 255 983.57€
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	+ 167 490.25€
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	+ 1 541.671€
Besoin de financement = e + f	0.00

AFFECTATION (2) = d.	255 983.57€
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00€
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00€
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	255 983.57€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2025
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. GENDRON Bernard